

CAN Capital-investissement mondial coté en Bourse 75/75 (SP2)



31 juillet 2026

À l'heure actuelle, ce fonds distinct investit principalement dans des titres de participation mondiaux par l'intermédiaire du fonds commun de placement Capital-investissement mondial coté en Bourse Counsel.

Ce fonds vous convient-il?

- Toute personne qui investit à moyen ou à long terme, qui est à la recherche du potentiel de croissance des actions mondiales et qui est prête à assumer un niveau de risque modéré à élevé.
- Comme le fonds investit dans des actions, les cours boursiers, qui peuvent augmenter et diminuer sur une courte période, ont une incidence sur sa valeur.

COTE DE RISQUE



Catégorie de fonds

Actions de services financiers

Date de création

08 mai 2026

Ratio des frais de gestion (RFG)*

-

Gestion du fonds

Keyridge Asset Management Limited

Dans quoi le fonds investit-il? (au 31 juillet 2026)



Répartition de l'actif (%)

Actions internationales	100,0
Espèces et équivalents	0,1
Autres	-0,1



Répartition géographique (%)

Multi-National	100,0
Canada	0,1
Autres	-0,1



Répartition sectorielle (%)

Fonds commun de placement	100,0
Espèces et quasi-espèces	0,1
Autres	-0,1

Croissance d'une somme de 10 000 \$ (depuis la création du fonds)

(L'information n'est pas disponible étant donné la date de création)

CAN Capital-investissement mondial coté en Bourse 75/75 (SP2)

31 juillet 2026

Renseignements sur le fonds (au 31 juillet 2026)

Principaux titres		%	Caractéristiques du portefeuille	
Mandat Cap-invest mondial coté en Bourse Counsel S		100,0	Écart-type	-
Espèces et quasi-espèces		0,1	Rendement du dividende	-
Répartition totale des principaux titres		100,1	Rendement à l'échéance	-
			Durée (années)	-
			Coupon	-
			Cote de crédit moyenne	-
			Capitalisation boursière moyenne (millions)	-

Actifs nets (millions de \$)

-

Cours

10,14 \$

Nombre de titres

2

Placement initial minimal

100 000 \$

Un minimum de 500 000 \$ en actifs admissibles est requis pour l'application des taux privilégiés.

Codes de fonds

AFA – CLGE157A

Coordonnées

Centre de service

à la clientèle

Numéro sans frais:

1 888 252-1847

Site Web de la société:

canadavie.com

Comprendre les rendements

Rendements annuels composés (%)

1 MO	3 MO	ACJ	1 AN	3 ANS	5 ANS	10 ANS	DEPUIS CRÉATION
------	------	-----	------	-------	-------	--------	-----------------

L'information n'est pas disponible étant donné la date de création

Rendements par année civile (%)

2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018
------	------	------	------	------	------	------	------

L'information n'est pas disponible étant donné la date de création

Fourchette de rendements sur cinq ans

Meilleur rendement	Date de fin de la meilleure période	Pire rendement	Date de fin de la pire période	Rendement moyen	% des périodes de rendement positif	Nombre de périodes positives	Nombre de périodes négatives
--------------------	-------------------------------------	----------------	--------------------------------	-----------------	-------------------------------------	------------------------------	------------------------------

L'information n'est pas disponible étant donné la date de création

CAN Capital-investissement mondial coté en Bourse 75/75 (SP2)

31 juillet 2026

Commentaire du fonds T2 2026

Les commentaires et les opinions sont fournis par Keyridge Asset Management Limited.

Commentaires sur les marchés

Les sociétés de capital-investissement cotées en bourse ont dégagé un rendement positif au cours du deuxième trimestre de 2026, mais elles n'ont pas suivi le rythme du marché boursier américain dans son ensemble, où les gains ont été attribuables à un groupe restreint d'entreprises des secteurs de l'intelligence artificielle (IA) et de la technologie.

Les rendements ont varié considérablement d'une société de capital-investissement à l'autre, en raison des préoccupations liées aux évaluations, aux sorties de placements et aux conditions de financement. Selon le sous-conseiller, la croissance de l'IA a également entraîné une prudence accrue à l'égard des actifs liés aux logiciels et aux technologies, puisque les hypothèses concernant les revenus futurs et le positionnement concurrentiel continuent d'évoluer.

Rendement

Le fonds a été lancé en mai 2026 et sa feuille de route est insuffisante pas pour effectuer une analyse significative du rendement.

Activité du portefeuille

Le fonds a été lancé en mai 2026 et son historique est insuffisant pour permettre une analyse significative de l'activité du portefeuille.

Perspectives

Au-delà des perspectives à court terme, le sous-conseiller estime que les récents développements macroéconomiques pourraient représenter une occasion d'investissement intéressante, puisque le secteur continue d'offrir une exposition à un secteur des marchés privés en croissance.

Selon le sous-conseiller, les sociétés de capital-investissement cotées en bourse pourraient également offrir un accès à des actifs d'infrastructure liés à l'IA qui sont largement absents des indices boursiers publics, lesquels demeurent dominés par les grands fournisseurs de services infonuagiques et les fabricants de semi-conducteurs.

CAN Capital-investissement mondial coté en Bourse 75/75 (SP2)

31 juillet 2026

Renonciation de responsabilité

Les commentaires portant sur l'information propre à certaines sociétés ainsi que sur les acquisitions et ventes ont été fournis par le gestionnaire de fonds. La Canada Vie ne saurait être tenue responsable de toute perte ou de tout dommage, de quelque nature que ce soit, qui découle directement ou indirectement de l'utilisation, à bon ou à mauvais escient, de l'information contenue dans le présent document ou de toute erreur ou omission dans ce document. Les données qui figurent dans le présent commentaire ne sont fournies qu'à titre indicatif et, sauf indication contraire, avaient cours le 30 juin 2026.

Les opinions exprimées dans ce commentaire n'engagent que ce gestionnaire de placements à la date de publication et peuvent changer sans préavis. Ce commentaire n'est présenté qu'à titre d'information générale et n'a pas pour but d'inciter le lecteur à acheter ou à vendre des produits de placement précis ni de fournir des conseils juridiques ou fiscaux. Les investisseurs potentiels devraient passer en revue les documents de placement et de déclaration avant de prendre la décision d'investir et devraient s'adresser à leur conseiller en sécurité financière pour obtenir des conseils en fonction de leur situation particulière.

Le contenu de cet commentaire (y compris les faits, les perspectives, les opinions, les recommandations, les descriptions de produits ou titres ou les références à des produits ou titres) ne doit pas être pris ni être interprété comme un conseil en matière de placement, ni comme une offre de vente ou une sollicitation d'offre d'achat, ou une promotion, recommandation ou commandite de toute entité ou de tout titre cité. Bien que nous nous efforcions d'en assurer l'exactitude et l'exhaustivité, nous n'assumons aucune responsabilité quant à son utilisation.

Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ce document pourrait renfermer des renseignements prospectifs qui décrivent nos attentes actuelles ou nos prédictions pour l'avenir ou celles de tiers. Ces risques, incertitudes et hypothèses comprennent, mais sans s'y limiter, les conditions générales économiques, politiques et des marchés, les taux d'intérêt et de change, la volatilité des marchés boursiers et financiers, la concurrence commerciale, les changements technologiques, les changements sur le plan de la réglementation gouvernementale, les changements au chapitre des lois fiscales, les poursuites judiciaires ou réglementaires inattendues et les catastrophes. Le lecteur est invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux renseignements prospectifs. Tous les renseignements prospectifs contenus aux présentes ne sont valables qu'au 30 juin 2026. Il ne faut pas s'attendre à ce que ces renseignements soient mis à jour, complétés ou révisés en raison de nouveaux renseignements, de nouvelles circonstances, d'événements futurs ou autres.

Rien ne garantit que les cibles de rendement ou de volatilité du fonds seront atteintes sur un horizon de placement donné. Les rendements ciblés et la volatilité devraient être évalués sur la période indiquée et non sur des périodes plus courtes. Les rendements ciblés ne sont pas des rendements réels et ne doivent pas être considérés comme une indication du rendement réel ou futur.

Ces fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie.

Une description des principales caractéristiques de la police de fonds distincts est présentée dans la notice explicative. **Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police, et sa valeur peut augmenter ou diminuer.**

Gestion de placements Canada Vie et le symbole social, et Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

CAN Capital-investissement mondial coté en Bourse

75/75 (SP2)

31 juillet 2026

* Pour la série Partenaire et la série privilégiée Partenaire, des frais de services-conseils et de gestion (SCG) allant de 0,50 % à 1,25 % sont négociés entre vous et votre conseiller. Le RFG ne comprend pas ces frais.

La Canada Vie renonce actuellement à une partie des frais de gestion de placement du Fonds d'épargne à intérêt élevé afin de cibler un ratio des frais de gestion estimé de 1,00 %. La Canada Vie n'est aucunement tenue de renoncer à ces frais, et elle pourrait cesser de le faire en tout temps sans préavis.

Le rendement annualisé sur sept jours se fonde sur le rendement total annualisé du fonds au cours des sept derniers jours civils et ne représente pas le rendement réel sur un an. Il est important de noter que le rendement annualisé sur sept jours n'est pas un indicateur du rendement futur du fonds.

[^]L'option de souscription avec frais d'acquisition différés (FAD) n'est pas offerte pour les nouvelles cotisations en raison des interdictions mises en place par les organismes de réglementation, lesquelles sont entrées en vigueur le 1er juin 2023. Pour certaines polices, si les FAD constituent la seule option de frais d'acquisition offerte, de nouvelles cotisations peuvent être acceptées. Des renseignements supplémentaires pourraient s'avérer nécessaires.

[†]Plafonné à l'égard des nouveaux investisseurs - Les cotisations ne sont plus acceptées de la part des nouveaux investisseurs., [†]Plafonné à l'égard des nouveaux investissements - Les cotisations ne sont plus acceptées.

La distribution du tableau, des normes visant les antécédents et des rapports à court terme n'est pas autorisée sans l'inclusion du rapport à long terme du profil de fonds. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Tout montant affecté à un fonds distinct est investi aux risques du propriétaire de la police et sa valeur peut augmenter ou diminuer. Une description des principales caractéristiques du contrat d'assurance individuel à capital variable de la Canada Vie est présentée dans la notice explicative que vous pouvez obtenir auprès de votre conseiller. Les rapports produits au moyen du présent site Web visent uniquement à informer. La Canada Vie et ses sociétés affiliées, ses représentants et ses fournisseurs de contenu tiers n'offrent aucune garantie en ce qui a trait à l'exactitude, à l'exhaustivité ou à l'actualité des renseignements fournis dans le présent site Web et ne peuvent être tenus responsables des décisions de placement, des dommages ou d'autres pertes résultant de l'utilisation du site ou de son contenu. Le relevé périodique établi et envoyé par la Canada Vie est le seul rapport fiable sur les valeurs unitaires. Pour obtenir de plus amples renseignements sur la Canada Vie et ses produits, visitez le site canadavie.com ou adressez-vous à votre conseiller. Au Québec, toute référence au terme conseiller correspond à conseiller en sécurité financière au titre des polices d'assurance individuelle et de fonds distincts, et à conseiller en assurance collective/en régimes de rentes collectives au titre des produits collectifs. Les fonds sont offerts par l'intermédiaire d'une police de fonds distincts établie par la Canada Vie. Canada Vie et le symbole social sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Information financière offerte par Fundata Canada Inc.

©Fundata Canada Inc. Tous droits réservés.

